

# Contrat à durée indéterminée (CDI)

Auxiliaire parentale en garde partagée

Un contrat de travail écrit est établi avec le salarié par chaque famille employeur. Il inclut une clause identique précisant le lien avec l'autre famille employeur (art.4 CCN).

## Entre l'employeur :

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*rayez mention inutile*)

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

En qualité de père – mère – tuteur légal – autre (*rayez mention inutile*)

N° U.R.S.S.A.F. ou PAJEMPLOI : .....

## Et le ou la salarié(e) :

Monsieur, Madame, Mademoiselle (*rayez mention inutile*)

Nom d'usage : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

N° immatriculation Sécurité Sociale : .....

Il est conclu un contrat de travail régi par les dispositions de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur tenue à la disposition du salarié qui pourra la consulter sur le lieu de travail.

### a) Période d'essai (art. 8)

Durée : .....

Modalités : .....

*Renouvellement possible sous réserve d'information écrite avant la fin de la première période.*

### b) Lieu de travail

*Le salarié(e) exercera sa fonction en alternance aux deux domiciles suivants :*

Chez M/Mme .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

*Et*

Chez M/Mme .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

### c) Nature du poste

Emploi situé au niveau 3 de la classification de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur.

- Enfants gardés

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

- Descriptions de tâches

.....

.....

.....

.....

**d) Durée et horaires d'accueil (art.15) :**

*La durée du travail s'entend du total des heures effectuées au domicile de l'une et de l'autre famille.  
Toutes ces heures sont effectives.*

Nombre d'heures/semaine : ....., réparties selon le planning suivant :

<b>Lundi</b>	De .....h à .....h
<b>Mardi</b>	De .....h à .....h
<b>Mercredi</b>	De .....h à .....h
<b>Judi</b>	De .....h à .....h
<b>Vendredi</b>	De .....h à .....h

Modalités d'alternance : .....

Jour de repos hebdomadaire : .....

Total des semaines d'accueil annuelles : .....

## e) Jours fériés

Après avoir eu son accord, cochez les jours où votre assistant(e) maternel(le) travaillera. Les jours fériés travaillés sont rémunérés comme un jour normal, à l'exception du 1<sup>er</sup> mai. S'ils sont chômés, la rémunération est maintenue

<b>Jour de l'an</b> 1 Janvier	
<b>Lundi de Pâques</b>	
<b>Fête du Travail</b> 1 Mai	
<b>Victoire 1945</b> 8 Mai	
<b>Jeu de l'Ascension</b>	
<b>Lundi de Pentecôte</b>	
<b>Fête Nationale</b> 14 Juillet	
<b>Assomption</b> 15 Août	
<b>La Toussaint</b> 1 Novembre	
<b>Armistice</b> 11 Novembre	
<b>Noël</b> 25 Décembre	

## f) Rémunération (art. 7)

Chaque famille rémunère des heures effectuées à son domicile, selon les modalités définies au contrat de travail (art. 4 CCN).

### Salaire horaire de base

Salaire horaire brut de base : ..... €  
Avant déduction des cotisations salariales

Salaire horaire net de base : ..... €  
Après déduction des cotisations salariales

### Salaire mensuel de base

*Accueil sur année complète*

Salaire mensuel brut : ..... €

Salaire mensuel net : ..... €

*Accueil sur année incomplète*

Salaire mensuel brut : ..... €

Salaire mensuel net : ..... €

Date de versement : .....

### **g) Congés payés (art. 16)**

*La date des congés payés est fixée par les deux employeurs d'un commun accord, de telle sorte que le salarié bénéficie d'un congé légal réel (art. 4 CCN).*

- Les droits sont définis dans le cadre de l'année dite de référence (du 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours).
- Les congés sont rémunérés au moment où ils sont pris.

Préciser le délai de prévenance de fixation des dates de congés : .....

### **h) Indemnités diverses (art. 9)**

Frais de déplacement : ..... €/km

Autres : .....

### **i) Prestations en nature**

*Déduites de la rémunération nette.*

Nourriture : ..... €/repas

Logement : .....€/mois

## j) Clauses particulières

Congés liés aux contraintes professionnelles de l'employeur : .....

Évolution possible des tâches, des horaires : .....

Logement de fonction : .....

Enfant présentant des difficultés particulières : .....

.....

*La rupture de l'un des contrats de travail entraîne la modification d'un élément essentiel de l'autre contrat. La rupture du contrat de travail conclu entre le ou la salarié(e) et l'autre famille (pour quelle que cause que ce soit) pourra constituer une cause réelle et sérieuse de rupture du présent contrat.*

---

A ....., le .....

Signature de l'employeur (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Signature du salarié (précédée de la mention « lu et approuvé ») :